

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 1

Rubrik: Rentabilité de l'apiculture Suisse en 1948 et 1949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rentabilité de l'apiculture Suisse en 1948 et 1949

(suite et fin)

PRINCIPAUX RÉSULTATS

(en moyenne de toutes les comptabilités)

a) Résultats par exploitation

Années		1947	1948	1949	1946/49	1922/49
Nombre de clôtures . . .		82	86	102	357	2508
Nombre de colonies . . .		29.26	30.15	26.97	28.40	25.34
Capital actif	Fr.	4956	5206	4994	4908	3667
Rendement en miel . . .	kg.	131	315	103	188	170
Temps consacré au travail	h.	205	234	194	209	161
Frais d'exploitation :						
sucre, etc.	Fr.	603	575	455	523	274
autres frais cour. d'expl.	Fr.	364	430	330	366	244
main-d'œuvre	Fr.	369	421	350	376	241
Total frais d'exploitation .	Fr.	1336	1426	1135	1265	759
Service d'intérêt	Fr.	248	260	225	239	177
Frais de production :						
au total	Fr.	1584	1686	1360	1504	936
par kg. de miel . . .	Fr.	9.35	4.96	10.58	7.72	5.51
Rendement brut total . .	Fr.	1166	2260	878	1474	977
Rendement net	Fr.	—170	834	—257	209	218
Rendement net en %						
de l'Actif	en %	—3,42	16,02	—5,16	4,26	6,24
Revenu	Fr.	199	1255	92	585	460
Produit du travail :						
au total	Fr.	—49	995	—133	346	283
par heure de travail .	Fr.	—0.24	4.25	—0.68	1.54	1.65

b) Résultats par colonie

Capital actif	Fr.	169.40	172.70	185.20	173.—	144.30
Rendement en miel . . .	kg.	4,49	10,46	3,80	6,56	6,74
Temps consacré au travail	h.	70 ¹	74 ⁶	71 ²	72 ¹	62 ¹
Frais d'exploitation :						
sucre, etc.	Fr.	20.62	19.06	16.88	18.36	10.53
autres frais cour. d'expl.	Fr.	12.43	14.26	12.25	12.85	9.53
main-d'œuvre	Fr.	12.61	13.98	12.97	13.23	9.45
Total frais d'exploitation .	Fr.	45.66	47.30	42.10	44.44	29.51
Service d'intérêt	Fr.	8.47	8.63	8.33	8.42	6.97
Frais de production . . .	Fr.	54.13	55.93	50.43	52.86	36.48
Rendement brut	Fr.	39.86	74.96	32.55	51.47	38.28
Rendement net	Fr.	—5.80	27.66	—9.55	7.03	8.77
Revenu	Fr.	6.81	41.64	3.42	20.26	18.22
Produit du travail . . .	Fr.	—1.66	33.01	—4.91	11.84	11.25

Les *frais de production au total* par colonie sont restés assez constants ces dernières années. Ils se sont montés à 54 fr. 13 en 1947, 55 fr. 93 en 1948, à 50 fr. 43 en 1949 et à 52 fr. 86 pour la période 1946/49. La réduction des frais de production en 1949 provient principalement de la diminution des frais causés par le sucre.

Les frais de production par kg. de miel se sont montés à 9 fr. 35 en 1947, à 4 fr. 96 en 1948, à 10 fr. 58 en 1949 et à 7 fr. 72 en moyenne de la période 1946/49. L'influence de la récolte de miel ressort clairement de ces chiffres.

Le *rendement brut* se compose principalement du rendement en miel, cire et rayons, ainsi que des ventes occasionnelles de reines et de colonies. Les dépenses pour l'achat d'abeilles, de cire et de rayons sont soustraites des recettes, car l'accroissement de l'inventaire par achat et cadeaux ne représente pas un rendement. D'autre part, les diminutions d'inventaire par suite de ventes ne représentent une perte que si le prix obtenu était inférieur à la valeur portée en inventaire. La bonne récolte de miel de 1948 a permis d'obtenir un rendement brut de 74 fr. 96 par colonie. En 1949, le rendement en miel n'ayant été que de 3,80 kg. par colonie, le rendement brut est tombé à 32 fr. 55. En moyenne des années 1946/49, la récolte de miel s'est montée à 6,56 kg. et le rendement brut à 51 fr. 47.

Le *rendement net* équivaut à la différence existant entre le rendement brut et les frais d'exploitation. Le rendement net dépend dans une large mesure de la récolte et du prix du miel. Il se montait par colonie à -5 fr. 80 en 1947, à +27 fr. 66 en 1948, à -9 fr. 55 en 1949 et à +7 fr. 03 en moyenne des années 1946/49.

Le *revenu* se compose, d'une part, de l'indemnisation du travail effectué par l'apiculteur et les membres de sa famille, et, d'autre part, de l'intérêt de la fortune nette (sans dettes) en propre engagée dans l'entreprise. Le revenu par colonie s'est monté à 6 fr. 81 en 1947, à 41 fr. 64 en 1948, à 3 fr. 42 en 1949 et à 20 fr. 26 en moyenne des années 1946/49.

On obtient le *produit du travail* en déduisant du revenu de l'apiculture un service d'intérêt pour la fortune nette engagée dans l'entreprise apicole. Le produit du travail par colonie s'est monté à -1 fr. 66 en 1947, +33 fr. 01 en 1948, -4 fr. 91 en 1949 et +11 fr. 84 en moyenne des années 1946/49. Les deux années de moindre rendement en miel, 1947 et 1949 ont déterminé un produit du travail négatif. L'année 1948, dont la récolte de miel a été supérieure à la moyenne, en revanche, a donné des résultats vraiment satisfaisants.

Résultats considérés selon l'altitude (voir tableau ci-après). D'une façon générale, les exploitations de montagne dénotent de meilleurs résultats que celles de plaine. L'année 1948 fait exception, à cause de la faible récolte de miel dans les montagnes.

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent.
Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations
des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.

*Résultats des comptabilités apicoles en 1948 et 1949
groupés selon l'altitude*

Altitude	Années	plus de 800 m.		moins de 800 m.		moyenne	
		1948	1949	1948	1949	1948	1949
Nombre des comptabilités		25	28	61	74	86	102
a) <i>par exploitation</i>							
Nombre de colonies . . .		35.72	34.43	27.87	24.15	30.15	26.97
Capital actif	Fr.	5863	6017	4937	4607	5206	4994
Rendement en miel . . .	kg.	258	186	339	71	315	103
Temps consacré au travail	h.	269	268	220	167	234	194
Frais d'exploitation :							
sucre, etc.	Fr.	602	596	564	402	575	455
autres frais cour. d'expl.	Fr.	449	450	422	285	430	330
main-d'œuvre	Fr.	484	482	396	300	421	350
Total frais d'exploitation .	Fr.	1535	1528	1382	987	1426	1135
Service d'intérêt	Fr.	293	271	247	207	260	225
Frais de production :							
au total	Fr.	1828	1799	1629	1194	1686	1360
par kg. de miel	Fr.	6.45	7.99	4.85	13.01	4.96	10.58
Rendement brut total . . .	Fr.	1892	1504	2411	641	2260	878
Rendement net	Fr.	357	—24	1029	—346	834	—257
Revenu	Fr.	841	458	1425	—46	1255	92
Produit du travail :							
au total	Fr.	548	187	1178	—253	995	—133
par heure de travail . .	Fr.	2.04	0.70	5.36	—1.52	4.25	—0.68

b) *par colonie*

Capital actif	Fr.	164.14	174.77	177.15	190.76	172.70	185.20
Rendement en miel	kg.	7.21	5.41	12.16	2.93	10.46	3.80
Temps consacré au travail	h.	7 ³²	7 ⁴⁶	7 ⁵³	6 ⁵⁴	7 ⁴⁶	7 ¹²
Frais d'exploitation :							
sucre, etc.	Fr.	16.85	17.33	20.22	16.64	19.06	16.88
autres frais cour. d'expl.	Fr.	12.57	13.06	15.15	11.80	14.26	12.25
main-d'œuvre	Fr.	13.54	13.99	14.20	12.42	13.98	12.97
Total frais d'exploitation .	Fr.	42.96	44.38	49.57	40.86	47.30	42.10
Service d'intérêt	Fr.	8.21	7.87	8.86	8.58	8.63	8.33
Frais de production	Fr.	51.17	52.25	58.43	49.44	55.93	50.43
Rendement brut total . . .	Fr.	52.97	43.70	86.50	26.53	74.96	32.55
Rendement net	Fr.	10.01	—0.68	36.93	—14.33	27.66	—9.50
Revenu	Fr.	23.55	13.31	51.13	—1.91	41.64	3.42
Produit du travail	Fr.	15.34	5.44	42.27	—10.49	33.01	—4.91

En résumé, on peut constater que l'exercice 1948 compte parmi les bonnes années apicoles alors que 1949 appartient aux plus mauvaises. Le rendement en miel de 1948, avec 10,46 kg. par colonie, est de 55 % supérieur à la moyenne d'une longue série d'années

(1922-49), celui de 1949, avec 3,80 kg. par colonie, est resté de 44 % inférieur à cette même moyenne de 36 ans. L'apiculteur ne pouvant vivre d'idéalisme seulement, il faut espérer que les mauvaises années ne se répéteront pas, mais qu'elles seront suivies de bonnes récoltes, pouvant compenser les découvertes laissées par de précédentes années creuses.

Contrôle du miel en 1951

I. VAUD

	Contrôles	Récolte	Colonies	Moyenne
1. Avenches	10	1231	224	5,500
2. Basse-Broye	1	310	45	7,000
3. Bière	4	251	139	1,800
4. Cossonay	4	570	82	6,900
5. Côte vaudoise	2	98	23	4,200
6. Gros de Vaud	2	1100	118	9,300
7. Haute Broye	1	120	18	6,650
8. Lausanne	7	2220	239	9,300
9. Lucens	6	617	112	5,500
10. Morges	2	155	52	3,000
11. Moudon	5	260	43	6,000
12. Payerne	2	155	23	6,700
	46	7087	1118	6,350

II. NEUCHATEL

13. Côte neuchâteloise	2	170	28	6,000
14. Val-de-Ruz	18	1860	360	5,200
15. Val-de-Travers	1	250	27	9,000
	21	2280	415	5,500

III. GENEVE

16. La Genevoise	8	2039	213	9,550
----------------------------	---	------	-----	-------

IV. VALAIS

17. Sierre	1	300	32	9,400
18. Sion	11	2540	410	6,200
19. Hérens	1	200	36	5,550
20. Conthey	12	1549	230	6,700
21. Martigny	8	1483	213	6,960
22. Bagnes	4	337	42	8,000
23. Entremont	21	2975	718	4,130
24. St-Maurice	3	195	28	7,000
	61	9579	1709	5,600

V. FRIBOURG

25. Abeille fribourgeoise	23	3527	454	7,750
26. Broyarde	1	270	50	5,400
27. Le Lac	5	1038	105	9,900
28. La Glâne	18	2434	313	7,750
29. La Gruyère	40	3927	685	5,730
30. La Veveyse	9	615	128	4,800
	96	11811	1735	6,800

VI. JURA BERNOIS

	Contrôles	Récolte	Colonies	Moyenne
31. Ajoie et Clos-du-Doubs	10	2012	192	10,480
32. Erguel-Prévôté	5	700	132	5,300
33. Jura-Nord	3	550	142	3,870
	18	3262	466	7,000
I. Vaud	46	7087	1118	6,350
II. Neuchâtel	21	2280	415	5,500
III. Genève	8	2039	213	9,550
IV. Valais	61	9579	1709	5,600
V. Fribourg	96	11811	1735	6,800
VI. Jura Bernois	18	2362	466	7,000
	250	35158	5656	6,210

N.B. — Par suite de difficultés techniques, notre nouvelle étiquette n'a pu être mise à disposition des membres qu'au début de septembre. Jusqu'à ce jour, 4250 exemplaires ont été livrés.

Fribourg, le 20 novembre 1951.

Le chef du contrôle : *Jos. Dietrich.*

Un peu d'humour à la manière du quart d'heure vaudois

— Dis donc Jean-Louis, qu'est-ce que tu étais en train de trafiquer par ton rucher hier au soir avec ton grand machin sur la tête et ce truc qui fait de la fumée ?

— J'ai été lever quelques hausses. Ah ! il y en avait une toute bonne, j'aurais voulu te la montrer, elle devait bien faire ses... 30 kg. !

— Tu sais Jean-Louis, j'ai beau être un profane dans ce métier, mais je crois bien que les hausses font comme les poissons, elles changent de poids entre le moment où on les lève, comme tu dis, et le moment où on en parle ! Tu dis pas non, hein Jean-Louis !... A propos d'abeilles, j'veais t'en raconter une bonne au sujet du décès de ce vieux père Mabu qu'on appelait par en haut « le piqué » par rapport qu'il avait tout comme toi des abeilles. Le Docteur l'avait condamné depuis plusieurs semaines, mais c'était de la bonne espèce, tu sais. La veille de sa mort sa bru qui voyait que ça ne tournait plus bien rond et qui voulait lui apporter un peu de réconfort lui dit que la maman était en train de préparer tout exprès pour son enterrement une de ces tourtes au miel qu'il aimait tant ! Surprise par l'effet produit, elle s'en est allée conter la chose à sa belle-mère qui naturellement a sursauté et lui aurait répondu — c'est Jaquinet qui était à la cuisine qui me l'a rapporté : « Espèce d'ahurie va ! J'veoulais lui faire la surprise !... »

— J'vois bien que tu es un farceur aussi, sacré syndic. Hé bien puisqu'on est sur ce sujet... piquant, sais-tu quand mes abeilles m'ont fait le plus plaisir ?

— Je suppose que c'est quand chacune de tes caisses t'a donné une de ces hausses de 30 kg. dont tu me parlais tout à l'heure !

— Eh bien non, tu n'y es pas ! C'est quand elles ont piqué le receveur des contributions, il fallait voir ça, tu sais, la Revue, c'était rien !...

P. Z.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Côte Neuchâteloise

Avis du caissier

J'ai préparé pour votre président et votre secrétaire, ainsi que pour les inspecteurs, des fichiers destinés à combler une lacune qui existait depuis long-temps et éviter en fin d'année de recopier les interminables listes de membres.

Par votre négligence, votre indécision ou peut-être pour une autre raison, vous avez refusé le remboursement que je me suis permis de vous envoyer ; le jour de l'envoi des remboursements (22 novembre) j'étais en possession d'une liste des membres ayant adhérés à l'Abeille Neuchâteloise et les cotisations devaient être payées jusqu'au 15 novembre à cette dernière.

Comme vous le remarquerez vous-mêmes, votre caissier était en droit d'envoyer les remboursements à plus de 100 sociétaires indécis, négligents et qui, pour une bonne part, n'ont pas, à ce jour, réglé leur cotisation, bien que les délais soient échus à l'Abeille et Côte Neuchâteloise depuis plus d'un mois.

Je vous rends attentifs au fait que, lors de l'assemblée générale annuelle, les membres qui n'auront pas réglé leur cotisation n'auront pas droit à la discussion. En outre veuillez prendre bonne note que je terminerai la mise à jour de mes fichiers pour fin janvier et passé ce délai, je remettrai mes cartes aux inspecteurs pour leur tournée. *Les membres n'ayant toujours pas payé verseront la prime par ruche à l'inspecteur comme prévu, puisqu'ils ne feront partie d'aucune société.*

Avant de terminer, je veux tout de même remercier ceux d'entre vous qui m'ont renseigné sur leur décision, et je vous donne rendez-vous à l'assemblée générale fixée au 27 janvier 1952 à 14 heures au Cercle libéral.

Avec mes vœux les meilleurs pour l'an nouveau,

Le caissier : HAUSER.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 14 janvier 1952, à 20 h. 30 précises, au local : 4, rue du Cornavin.

Sujet : Poésie et humour au rucher. Dégustation du Gâteau des Rois.

Section des Alpes

Convocation. — La séance dite d'hiver, non statutaire, est d'ores et déjà annoncée pour le dimanche 17 février 1952, à 14 heures, à Aigle, Hôtel du Nord, au local habituel.